

Bloc note sanitaire

Une enquête met en lumière le "fléau" des vols de matériel dans les établissements de santé

Publié le 17/11/17 - 14h43 - HOSPIMEDIA - HOSPIMEDIA

Une liste "noire" de spécialités en auto-médication, une publicité pour une offre de télémédecine contestée, le "fléau" des cambriolages hospitaliers, des pilules connectées pour améliorer l'observance, l'édition 2017 d'un prix littéraire attribué par des patients en psychiatrie... Inédits, immanquables ou insolites, la rédaction d'Hospimedia a sélectionné quelques événements marquants de la semaine écoulée.

[Société] Les cambriolages, qui se multiplient dans les établissements de santé ces dernières années, ciblent le matériel de pointe, rappelle *Le Figaro*. Un journaliste a mené l'enquête sur cette problématique, montrant que les répercussions de ces larcins sont lourdes pour les patients mais surtout pour les hôpitaux...

Lire l'[enquête](#) dans *Le Figaro* (abonnés)

Relire notre [article](#) sur le sujet

[Dans la presse] Dans un hors-série, le magazine *60 Millions de consommateurs* a dévoilé cette semaine la liste des médicaments vendus sans ordonnance jugés dangereux. Parmi les molécules d'automédication les plus vendues fin 2015, 62 ont été passées au crible par des spécialistes du médicament. Et 28 spécialités sur les 62 examinées, soit 45%, ont été classées dans la rubrique "à proscrire", puisqu'avec un rapport bénéfice/risque jugé défavorable en automédication.

La [présentation](#) de l'enquête sur le site de *60 Millions de consommateurs*

Lire l'[article](#) dans *Le Généraliste*

[Judiciaire] Le Conseil national de l'ordre des médecins (Cnom) a déposé une plainte pour distorsion de concurrence devant le tribunal de grande instance de Paris après la diffusion dans des médias nationaux d'une campagne publicitaire pour un service de télémédecine réalisée par une mutuelle, signalent nos confrères du *Quotidien du médecin*. Pour l'ordre, cette initiative "tend d'une part à créer une sélection des patients puisqu'elle conditionne le service aux seuls bénéficiaires de cette mutuelle". Elle provoque "d'autre part une distorsion concurrentielle avec les médecins pour lesquels toute la publicité est interdite".

Le [communiqué](#) du Cnom

Lire l'[article](#) dans le *Quotidien du médecin*

[Innovation] L'agence américaine du médicament, la Food and drug administration (FDA), a autorisé la mise sur le marché d'un antipsychotique comprenant un capteur capable de tracer la fréquence à laquelle le traitement est pris, signalent nos confrères dans *Les Échos*. Une technologie qui doit permettre d'améliorer l'observance de certaines populations rencontrant des difficultés dans la prise régulière de traitements, comme les personnes âgées ou les personnes souffrant de troubles mentaux, mais qui n'est pas sans soulever des interrogations éthiques.

Lire l'[article](#) dans *Les Echos*

[Initiative] Créé en 2011 par le CH de Thuir (Pyrénées-Orientales) et le Centre méditerranéen de littérature, le prix Folire est une distinction littéraire attribuée à un jeune écrivain francophone par des lecteurs handicapés psychiques ou

souffrant de maladie mentale. Chaque année, un comité se réunit pour sélectionner trois ouvrages et le lauréat est ensuite choisi par des patients au cours de groupes de lecture. Le jury a récompensé cette année *Rolland est mort*, ouvrage de Nicolas Robin (éditions Anne-Carrière). Le prix lui sera remis le 1^{er} décembre lors d'une cérémonie présidée par l'écrivain Didier Van Cauwelaert, Prix Goncourt 1994.

Lire le [billet](#) internet du CH de Thuir

Caroline Cordier

- [Twitter](#)

Vos réactions (1)

Vincent HAZEBROUCQ 20/11/2017 - 12h10

Le premier sujet m'incite à vous interroger : Ne serait il pas très facile de publier sur un site web spécialisé (par exemple du Ministère de la santé, ou de l'intérieur, si cela est fait après le dépôt des plaintes) les numéros de série de tous les matériels médicaux volés en France ?

Ce serait d'une part une aide pour les forces de l'ordre et la justice, mais aussi un outil de dissuasion contre la revente, même à l'étranger. Les responsables hospitaliers ne sont pas tous des receleurs cyniques en puissance...

Les informations publiées par HOSPIMEDIA sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contacter HOSPIMEDIA (copyright@hospimedia.fr). Plus d'information sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par HOSPIMEDIA dans la rubrique droits de reproduction.